

Gérer la formation dans votre entreprise : des obligations juridiques à leur mise en œuvre concrète (2 jours)

Objectifs

- Se repérer dans l'environnement juridique et financier actuel de la formation professionnelle
- Différencier les acteurs de la formation professionnelle et leurs rôles
- Identifier les dispositifs en lien avec la formation pour savoir les optimiser et conseiller les salariés

Public

Chef de projet formation, Responsables développement des compétences, Responsables formation, RRH, chargé de développement des compétences.

Toute personne devant gérer la formation dans une entreprise

Pré-requis

Gérer ou avoir à gérer la formation dans l'entreprise

Programme

1/ Comprendre l'environnement actuel de la formation :

- Les concepts clés utilisés en formation
- Comprendre les dernières évolutions de la formation.
- La définition juridique d'une action de formation et la différence avec une action de développement des compétences.

2/ Positionner l'individu en fonction de ses aspirations :

- L'entretien professionnel et le bilan à 6 ans
- Le conseil en évolution professionnelle

- La VAE
- Le Bilan de compétences

3/ Orienter vers le bon dispositif de financement de sa formation :

- Le plan de développement des compétences
- Les droits et obligations du salarié et de l'employeur
- La clause de dédit formation
- Le compte personnel de formation
 - Le compte personnel de formation de transition

4/ L'alternance :

- Le contrat de professionnalisation et d'apprentissage
- Le dispositif de reconversion par alternance

5/ Le système de financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage en France :

- Comment se décompose la contribution formation
- Les nouveaux acteurs : France Compétences, les URSSAF...
- Travailler avec son Opérateur de compétence et comprendre les modalités de prise en charge
- Optimiser ses fonds formation

Gérer la formation dans votre entreprise : des obligations juridiques à leur mise en œuvre concrète (2 jours)

Méthodes pédagogiques

- Illustration et mise en œuvre par des cas pratiques basés sur des cas concrets
- Échanges sur les problèmes concrets rencontrés par les stagiaires
- Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé avant le début de la formation
- Un support pédagogique est remis à chaque participant

Suivi et évaluation des résultats

- QCM de positionnement en entrée de formation
- Nombreux exercices et cas pratiques tout au long de la formation
- QCM d'évaluation des acquis de fin pour évaluer l'atteinte des objectifs
- Document d'évaluation de satisfaction
- Certificat de réalisation individuel

Tarif

Adhérent : 1 190€ HT (TVA 20%)

Non adhérent : 1 290€ HT (TVA 20%)

Durée

formation de 2 journées de 9h15 à 17h30, soit 14 heures de formation

Intervenant(s)

Solange SECK,

Date(s)

SESSION 1

12 Fév 2024 9:00 / 17:30

13 Fév 2024 9:00 / 17:30

SESSION 2

03 Juin 2024 9:00 / 17:30

04 Juin 2024 9:00 / 17:30

SESSION 3

30 Sep 2024 9:00 / 17:30

01 Oct 2024 9:00 / 17:30